

Check upon delivery



Note Introductive  
Financement des Questions Environnementales

Monique Barbut, Présidente Directrice Générale  
Fonds pour l'environnement mondial

Concertation Ministérielle de la  
Francophonie à Copenhague  
COP 15  
Mercredi 16 décembre 2009  
13:00-14:30

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que je suis avec vous aujourd'hui. Vous connaissez mon attachement particulier à la Francophonie. En tant que Présidente du Fonds pour l'Environnement Mondial depuis 2006, je me félicite d'autant plus de la coopération exemplaire qui s'est tissée entre le FEM et l'Organisation Internationale de la Francophonie. L'action de l'OIF, à travers son Institut de l'Energie et de l'Environnement, a été déterminante pour préparer les négociations climat qui nous réunissent à Copenhague. Grâce aux formations dispensées, grâce aux analyses produites, les capacités de l'équipe de négociateurs Africains ont été renforcées. Ils arrivent ainsi soudés pour participer à cette Conférence. C'est un atout considérable, car lorsque l'Afrique se présente unie dans les négociations internationales, elle multiplie ses chances d'en sortir gagnante.

Vous m'avez demandé d'intervenir, au cours de ce déjeuner, sur la question centrale du « Financement des Questions Environnementales ».

Cette question est évidemment la raison d'être du Fonds pour l'Environnement Mondial. Comme vous le savez, le FEM est le mécanisme financier des principales conventions internationales sur l'environnement, avec un mandat extrêmement large qui couvre le changement climatique, la biodiversité, la lutte contre la désertification, la protection des eaux internationales et les produits chimiques. Depuis sa création il y a 18 ans, notre institution est devenue le premier financeur international de l'environnement mondial, en investissant 8,3 milliards de dollars dans 160

pays. Je voudrais souligner en particulier que le FEM a apporté 3 milliards de dollars dans le domaine des changements climatiques et 1,5 milliards pour protéger les forêts. Nous avons également soutenu plus de 10,000 microprojets portés par les communautés locales. Grâce à ces projets, le FEM a évité l'émission dans l'atmosphère de près de 2,7 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub>, un volume équivalent à 10% des émissions annuelles.

Grâce aux réformes qui ont été entreprises ces dernières années, notamment pour simplifier les procédures du Fonds et renforcer la responsabilité des pays dans les projets, je suis convaincue que le FEM continuera à jouer un rôle central dans le financement de l'environnement mondial dans les années à venir. Il y a au moins deux raisons pour cela. D'abord, le FEM est le seul financeur qui travaille conjointement avec les Agences de l'ONU et avec les institutions de Bretton Woods, ce qui permet de bénéficier des avantages comparatifs de chacune de ces agences. Ensuite, parce que le FEM intervient dans différents secteurs environnementaux, ce qui lui permet de prendre en compte les interactions entre écosystèmes. C'est un sujet essentiel : comment pourrait-on sérieusement limiter la question de la forêt à sa valeur carbone, sans prendre en compte son potentiel de biodiversité ? Comment pourrait-on nier les interactions entre la gestion des eaux internationales et les défis de l'adaptation au changement climatique ?

Mais bien évidemment, Mesdames et Messieurs, les besoins en matière de financement de l'environnement mondial sont immenses. Vous connaissez par exemple les estimations qui ont été avancées par les Nations Unies sur le financement du changement climatique. Or, les outils dont nous disposons aujourd'hui répondent mal à ce défi. La crise financière a mis en lumière la

fragilité de nos systèmes de financement, et nous devons réfléchir à de nouvelles modalités financières pour faire face à ces enjeux.

De mon côté, je ne crois pas à l'idée d'une solution unique, imposée d'en haut. Nous devons construire une architecture cohérente, mais plurielle, qui s'appuie sur les avantages de chacun des dispositifs. Pour moi, une telle architecture du financement de l'environnement mondial doit reposer sur cinq idées principales.

1. D'abord, nous devons favoriser l'investissement privé dans l'environnement. Les Etats et les gouvernements ont un rôle déterminant à jouer pour créer un environnement institutionnel favorable à cette intervention privée, y compris sous la forme de partenariats publics-privés. Comment, par exemple, créer des incitations pour investir dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables ? Comment faciliter les mécanismes de marché liés à l'environnement, que ce soit les marchés du carbone ou d'autres dispositifs qui se développent pour la biodiversité et l'eau, comme la rémunération des services environnementaux ?
2. Nous devons ensuite développer les ressources publiques fléchées sur l'environnement. Je voudrais insister sur cette distinction importante. Les financements pour la protection et la valorisation de l'environnement relèvent d'une logique différente de l'aide publique au développement. En aucun cas, nous ne pouvons nous permettre d'opposer l'un à l'autre, tout comme nous ne pouvons opposer, par exemple, l'éducation et l'environnement. C'est la raison pour laquelle

les ressources dédiées à l'environnement doivent être additionnelles aux ressources du développement.

3. Ces ressources spécifiques dédiées à l'environnement doivent être augmentées. Les pays qui sont historiquement en situation de donateurs devraient contribuer davantage. C'est dans cette direction que nous négocions actuellement la cinquième reconstitution du FEM, sachant que les scénarios de reconstitution qui sont sur la table prévoient une augmentation des ressources du Fonds comprise entre +50% et +100%, soit un doublement des moyens.
4. Une autre piste nécessaire, j'en suis convaincue, sera l'élargissement de la base des donateurs. Je sais que les discussions sur ce sujet seront difficiles. Mais nous ne pourrons pas continuer dans la situation actuelle, où 60% des ressources du FEM, par exemple, proviennent des pays européens. Pour cette raison, nous devons rester attentifs aux propositions alternatives qui ont été déposées, comme la proposition Mexicaine qui consiste à fixer des clefs de financement reposant sur des données objectives.
5. Enfin, nous devons assurer des financements durables et prévisibles, non assujettis aux manœuvres budgétaires des Etats. Le Fonds d'Adaptation a ouvert la voie, avec un prélèvement de 2% sur les transactions du Mécanisme de Développement Propre. Cette dernière piste, avec un système de gouvernance particulier et équitable, me semble particulièrement importante pour l'avenir. D'autres idées sont sur la table : mise aux enchères des quotas carbone, taxe carbone aux

frontières, taxe sur les transactions financières. Peu importe la solution choisie au final, il faut maintenant passer à l'action.

Voilà, Mesdames et Messieurs, quelques pistes de réflexion : engagement du secteur privé, découplage entre aide au développement et soutien à l'environnement, augmentation des ressources venant des donateurs classiques, élargissement de la base des donateurs, et nouveaux mécanismes financiers. Toutes ces pistes me semblent devoir être étudiées avec la même attention. C'est dans notre capacité à faire fonctionner ensemble ces différentes idées, sans les exclure entre elles mais en profitant des avantages de chacune, que nous pourrons construire un système cohérent.

Je vous remercie de votre attention.